

## DÉCLARATION DE CDEN DU 27 AVRIL 2018



Le CDEN se réunit aujourd'hui pour entériner les horaires des écoles du Jura. Cette réforme des rythmes laisse de côté ce qui devrait être le cœur des débats : l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves.

Rappelons que même si la proposition d'organisation du temps scolaire faite aux services de l'inspection doit être conjointe avec celle du conseil d'école, celle-ci reste assujettie à la volonté de la municipalité ou de la communauté de communes, quand elle a la compétence scolaire, et surtout aux services des transports. Le dispositif tel qu'il est mis en place, amplifie le processus de territorialisation, la concurrence entre les écoles. Ceci créera de fait des inégalités et des difficultés en termes de fonctionnement (remplacement, décharges, postes fractionnés, mouvement...).

Afin de stopper le désengagement programmé de l'État de notre Éducation Nationale, nous restons attachés à un cadrage national pour toutes les écoles. Pour la réussite de tous nos élèves et l'amélioration de nos conditions de travail les chantiers prioritaires sont : la diminution des effectifs dans les classes, une formation initiale et continue de qualité, le rétablissement et le développement des RASED complets, le développement de solutions adaptées pour tous les enfants scolarisés (médecine scolaire, structures publiques d'aide et de soin)

Depuis 2014 de plus en plus de départements se sont engagés dans la signature d'une convention rurale. De quoi s'agit-il ? Sous couvert de défendre une « école rurale de qualité » en maintenant, dans le meilleur des cas, les moyens pour le premier degré, l'Éducation Nationale et les élus locaux s'engagent à élaborer un schéma d'aménagement du territoire sur la base d'un diagnostic partagé.

En tant qu'élus du personnel de l'Éducation Nationale, nous dénonçons la contractualisation de la carte scolaire fondée sur la logique du « donnant donnant » au mépris de l'intérêt général. Pour le Snuipp-FSU, ces conventions ne doivent pas être l'instrument d'un vaste plan de restructuration du réseau scolaire, en imposant à grande échelle des fermetures de petites structures, une concentration des élèves et la création de regroupements pédagogiques sur un seul site. Le démantèlement programmé du service public d'éducation de proximité intervient à un moment où les départements ruraux souffrent déjà en matière d'égalité d'accès aux services publics. L'école reste souvent le dernier service public d'une commune. La fermeture des petites écoles concourt au sentiment d'abandon qu'expriment de nombreux citoyens, éloignés des pôles urbains. Enfin, faire porter la responsabilité partagée de l'élaboration du schéma d'implantation des écoles aux élus eux-mêmes peut se révéler un exercice difficile s'il intervient en même temps que la baisse des dotations de fonctionnement.

Pour la FSU, l'école rurale, loin d'être une charge, reste le premier élément de dynamisation des zones rurales. Il revendique un service public d'éducation de qualité sur l'ensemble du territoire, seule garantie de réussite de tous les élèves. Cette revendication est d'ailleurs assez largement

partagée si l'on en juge les nombreux collectifs de défense de l'école rurale qui se constituent un peu partout et auxquels la FSU apporte tout son soutien.

Par ailleurs, les dernières publications du ministre Blanquer occulte de manière délibérée l'indispensable formation des enseignants et l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves. Faire peser la responsabilité sur les enseignants et leurs méthodes évite de se poser la question budgétaire et celle d'une école primaire sous-investie qui de toute évidence ne sera pas la priorité du gouvernement.

Ce « projet de transformation sociale de l'action publique » ne vise nullement à améliorer les conditions de travail des agent-es mais il organise le moins d'Etat et d'action publique dans les collectivités territoriales. La FSU appelle donc pour toutes ces raisons les collègues à se mobiliser fortement lors de la grève le 22 mai prochain.